



**Dimanche 12 février 2017**

## **Relire les commandements**

Dans le discours sur la montagne, Jésus énonce en premier les Béatitudes, puis il annonce aux disciples qui l'entourent qu'ils sont le « sel de la terre » et la « lumière du monde » et qu'agissant ainsi devant les hommes ils feront rendre gloire au Père qui est

dans les cieux. Les disciples peuvent s'estimer être érigés en modèles ; il suffirait d'annoncer la Bonne Nouvelle du Salut à la suite du Messie pour être la « lumière du monde » et le « sel de la terre ». Mais en pour suivant son discours, Jésus les met en garde : il ne s'agit pas de se confier qu'à sa conscience, mais aussi de respecter les commandements que Dieu a donnés aux hommes par l'intermédiaire de Moïse dans le désert.

Prenant des exemples concrets, Jésus leur explique patiemment la validité de la Loi, non pas dans une simple obéissance légaliste, mais en cherchant à appliquer avec cœur l'esprit de la loi plutôt que sa lettre. Il ne s'agit pas d'éliminer les aspects de la Loi qui pourraient déranger. Le croyant ne peut pas faire une sélection entre ce qui l'arrange et ce qu'il préfère passer sous silence estimant que ce n'est plus d'actualité. « Donc, celui qui rejettera un seul de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire ainsi, sera déclaré le plus petit dans le Royaume des cieux ».

Toutefois, dans sa mise en garde, Jésus insiste sur le fait que la Loi donnée sur le mont Sinaï était partielle. C'est lui, le fils unique de Dieu, qui vient l'accomplir, c'est-à-dire la rendre complète, achevée, compréhensible. En suivant le Christ, le disciple, inspiré par l'Esprit Saint, est sur le chemin qui conduit vers le Père.

Pour nous aujourd'hui, ces mises au point de Jésus nous éclairent sur la façon de considérer l'Ancienne Alliance. C'est en lisant et méditant la totalité de la Parole que Dieu, Père, Fils et Esprit, a révélé aux hommes tout au long de l'histoire du Salut, que nous pourrons dans notre vie agir en « Lumière du monde ».

Emmanuel Marie-Sainte (diacre permanent)



« MARTHE ET MARIE »,  
« LA FEMME ADULTÈRE »

Un regard du Christ sur la femme  
d'après Rembrandt

**Lundi 20 février de 12h45 à 13h30**

Le cours abordera une œuvre, un artiste,  
suivi d'un échange pour ceux qui le  
souhaitent. Tarif : 10 euros

Collège des Bernardins, 20 rue de Poissy. Paris 5ème

### **CONCERT DE GLORIOUS ORGANISÉ PAR L'AUMONERIE DU 13ÈME OUEST**

#### **Concert de Glorious organisé par l'aumônerie du 13ème Ouest**

L'aumônerie du 13e Ouest organise un concert du groupe Glorious le **vendredi 24 février à 20h à l'Église Saint-Albert le Grand** : 122 Rue de la Glacière, 75013 Paris. Métro Glacière. **Réservations** : 14 euros en ligne et 18 euros sur place. Infos sur [www.aumonerie13.org](http://www.aumonerie13.org)

### **Notre Dame de la Sagesse**

**Dimanche 12 février** : Messe à 18h30



**NOUVELLES DE TOUS**  
**Cette semaine nous avons célébré les obsèques de**  
Georgette MONTI

Paroisse notre Dame de la Gare : église 2, place Jeanne d'Arc 75013 Paris -  
Maison paroissiale et adresse postale : 8 rue Dunois 75013 Paris 01 45 83 47 34  
<http://notredamedelagare.fr/>

**VENTE DE LIVRES SAMEDI 4 MARS  
POUR AIDER LES JEUNES DE L'AUMÔNERIE**

Pour les prochaines activités (Vézelay, Jambville, week-ends et retraites), l'aumônerie organise une vente de livres d'occasion le **4 mars 2017** à l'aumônerie 8 rue Dunois.

**Triez vos bibliothèques et  
donnez vos livres de qualité !**

**A partir du 16 janvier et jusqu'au 24 février**, vous pouvez déposer vos livres à l'accueil du 8, rue Dunois



**QUÊTE POUR LES AUMÔNERIES DES HÔPITAUX  
Dimanche 12 février**

« Les hôpitaux sont de véritables  
"cathédrales de la douleur", mais où  
devient évidente la force de la charité  
qui soutient et éprouve  
de la compassion... »



*Pape François, 9 novembre 2016*

Soutenons ceux qui se mettent au service de tous les malades et qui accompagnent la vie du début à la fin !

Informations au 01.78.91.91.76, psante@diocese-paris.net

**MERCREDI DES CENDRES ET ENTRÉE EN CARÊME**



**Cette année le mercredi des cendres aura lieu le 1er mars.** C'est par une journée de jeûne et de pénitence que tous sont invités à entrer dans le carême. Le jeûne consiste à faire un seul repas pendant la journée, avec une alimentation frugale le matin et le soir. On ne doit rien manger entre les repas. Si on prend un repas à midi, on ne prend qu'une légère collation le soir. L'obligation du jeûne : un seul repas le soir sans viande, ni œuf, ni laitage, ni vin. Sont dispensés de jeûner les personnes de plus de 60 ans, les jeunes de moins de 18 ans accomplis et les femmes enceintes.

**LES CENDRES SERONT IMPOSÉES EN SIGNE DE PÉNITENCE  
AU COURS DES MESSSES DE 8H30 12H10 ET 20H**

**AGENDA DE LA SEMAINE**

*Horaires des vacances voir ci-dessous*

- **Dimanche 12 février : Sixième Dimanche du Temps Ordinaire**
  - Quête pour les Aumôneries d'Hôpitaux (voir ci-contre)
- **Lundi 13 février : Sixième Dimanche du Temps Ordinaire**
  - 20h-22h : Jeunes Professionnels
- **Samedi 18 février**
  - 18h30 : célébration communautaire du Sacrement des malades et les personnes désirant recevoir ce sacrement en paroisse sont invitées à se rapprocher du secrétariat, 8 rue Dunois.
- **Dimanche 19 février :**
  - 16h-18h : réunion du groupe Afrique



**Buis à brûler :**

avant le mercredi des cendres nous récupérons les buis de l'année dernière afin de les faire brûler. Vous pouvez déposer les buis secs à la sacristie avant le 22 février. Merci

**HORAIRES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES**

**du 4 février au 18 février inclus**



*Février*

*pas de messe à 8h30*

**Du lundi au vendredi  
messe à 19h**

**Jeudi et vendredi : messe à 12h10**

**Samedi : messe à 18h30** (*pas de messe à 10h*)

**Dimanche : messes à 9h30, 11h et 18h30**

L'accueil est maintenu aux horaires habituels,  
*sauf le samedi matin*